



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Toulouse, le 23 avril 2021

**RN 88 - projet de dénivellation des carrefours giratoires de Saint-Félix, les Moutiers et Saint-Marc sur les communes de Rodez et Onet-le-Château**

**L'arrêté de déclaration d'utilité publique signé le 8 avril 2021**

Valérie Michel-Moreaux, préfète de l'Aveyron, a signé, le 8 avril 2021, l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de dénivellation des carrefours giratoires de Saint-Félix, les Moutiers et Saint-Marc sur les communes de Rodez et Onet-le-Château.

Cet arrêté prévoit également la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rodez agglomération et le classement en route express des travaux de réalisation d'ouvrages annexes, d'élargissement et de raccordement à d'autres voies publiques.

**Le projet de dénivellation de la RN 88**

L'aménagement consiste à déniveler trois carrefours giratoires disposés sur une section de RN88 de 2,5 km de long en traversée de Rodez (Saint Félix, Les Moutiers et saint Marc) dans l'objectif d'améliorer les conditions de circulation sur la rocade, en séparant flux de transit et trafic local.

**CONTACTS PRESSE**

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71

DREAL Occitanie : Brigitte PONCET  
Tél : 05 62 30 26 33 | 06 07 41 05 75

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

  @prefetoccitanie  
[www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués](http://www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués)

Cette opération, sur la RN88 en traversée de l'agglomération de Rodez, inscrite au CPER 2015-2020, est cofinancée en partenariat avec les collectivités locales.

L'enquête publique liée aux autorisations environnementales vient de s'achever.

La première phase prévue pour les travaux porte sur la réalisation d'une bretelle dite « shunt de la Gineste » permettant d'alléger le trafic sur le giratoire de St Félix en reportant une partie du trafic entrant depuis la RD 840 sur la RN88 en direction d'Albi.

**Cette première phase bénéficie d'un financement de 5M€ au titre de plan de relance.**